



**Conseil d'administration du
Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds des
Nations Unies pour la population et du
Bureau des Nations Unies pour les
services d'appui aux projets**

Distr. générale

21 décembre 2020

Original : anglais

Première session ordinaire de 2020Du 1^{er} au 4 février 2021, New York

Point 8 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP – Programmes de pays et questions connexes**Fonds des Nations Unies pour la population****Prolongation des programmes par pays***Résumé*

La présente note contient des informations sur les prolongations des programmes de pays du FNUAP. Les premières prolongations des programmes par pays d'un an maximum sont approuvées par la Directrice exécutive et présentées au Conseil d'administration pour information. Toutes les autres demandes de prolongation des programmes de pays sont soumises au Conseil d'administration pour approbation.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note des premières prolongations d'un an des programmes de pays pour le Bangladesh, la Guinée-Bissau, les Maldives et la Tanzanie, telles que présentées dans le tableau 1, et approuver les deuxièmes prolongations d'un an pour le Guatemala et le Venezuela, et la quatrième prolongation de six mois pour la République arabe syrienne, telles que présentées dans le tableau 2.

Tableau 1
Prolongations des programmes de pays approuvées par la Directrice exécutive

<i>Pays</i>	<i>Période sur laquelle portait le programme d'origine</i>	<i>Période approuvée pour la prolongation</i>	<i>Motif de la prolongation</i>
Bangladesh	2017-2020	2021	Le gouvernement du Bangladesh a demandé à l'équipe de pays des Nations Unies (UNCT) de prolonger d'un an l'actuel Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) tout en élaborant le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. En conséquence, le programme de pays du FNUAP a également été prolongé jusqu'en 2021 afin de mieux s'aligner sur les nouvelles priorités nationales.
Guinée-Bissau	2018-2020	2021	Le gouvernement de la Guinée-Bissau a demandé à l'équipe de pays des Nations Unies de prolonger d'un an l'actuel PNUAD tout en élaborant le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. En conséquence, le programme de pays du FNUAP a également été prolongé jusqu'en 2021 afin de mieux s'aligner sur les nouvelles priorités nationales.
Maldives	2017-2020	2021	Le gouvernement des Maldives a demandé à l'équipe de pays des Nations Unies de prolonger d'un an l'actuel PNUAD tout en élaborant le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. En conséquence, le programme de pays du FNUAP a également été prolongé jusqu'en 2021 afin de mieux s'aligner sur les nouvelles priorités nationales.
Tanzanie	1er juillet 2017 - 30 juin 2020	1er juillet 2021- 30 juin 2022	Le gouvernement tanzanien a demandé à l'équipe de pays des Nations Unies de prolonger d'un an l'actuel PNUAD tout en élaborant le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. En conséquence, le programme de pays du FNUAP a également été prolongé jusqu'au 30 juin 2022 afin de mieux s'aligner sur les nouvelles priorités nationales.

Tableau 2
Prolongations de programmes par pays pour lesquelles l'approbation du Conseil d'administration est demandée

Pays	Période sur laquelle portait le programme d'origine	Période proposée pour la prolongation	Motif de la prolongation		
			Développement dans le pays	Harmonisation des Nations Unies	Mise en œuvre ou autres questions
Guatemala	2015-2019 2020 <i>(première prolongation)</i>	2021 <i>(deuxième prolongation)</i>	Le processus d'élaboration du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable est mis en œuvre dans un contexte marqué par la pandémie de COVID-19 et la réponse nationale à l'urgence sanitaire.	Le système des Nations Unies au Burkina Faso a décidé d'aligner le prochain cycle du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable sur le cycle de planification du développement national, afin de mieux répondre aux priorités nationales et d'assurer l'intégration des mécanismes de suivi et d'évaluation du Plan-cadre dans les mécanismes nationaux.	Dans le contexte de l'urgence sanitaire dans le cadre de la pandémie de COVID-19, le programme de pays assurera la continuité des services essentiels de santé sexuelle et reproductive et de lutte contre la violence sexiste, en s'appuyant sur une approche fondée sur les droits de l'homme, en collaboration avec les institutions gouvernementales et les organisations de la société civile.
République arabe syrienne	2016-2017 2018 <i>(première prolongation)</i> 2019 <i>(deuxième prolongation)</i> 2020 <i>(troisième prolongation)</i>	1er janvier-30 juin 2021 <i>(quatrième prolongation)</i>	La crise qui sévit depuis neuf ans en Syrie a laissé plus de la moitié de la population dans un besoin aigu d'accès aux services sociaux et de santé de base, y compris les services visant à traiter et à mettre fin à la violence sexiste. La pandémie de COVID-19 a exacerbé ces besoins et a eu un impact négatif supplémentaire sur la situation socio-économique générale.	Le gouvernement de la République arabe syrienne et l'équipe de pays des Nations Unies ont convenu de prolonger le cadre stratégique actuel de coopération entre le gouvernement et les Nations Unies jusqu'au 30 juin 2021. Cette prolongation permettra de finaliser le nouveau cadre stratégique et de l'aligner sur le nouveau programme de pays.	Le programme de pays continuera à mettre l'accent sur l'amélioration de l'accès à des soins de santé reproductive de haute qualité ; l'intensification de la prévention et de la lutte contre la violence sexiste ; le soutien aux capacités de collecte et d'utilisation de données ventilées par sexe et par âge pour adapter la réponse et les programmes de redressement ; l'interaction avec les jeunes pour favoriser la cohésion sociale et le rapprochement ; et l'amélioration du bien-être des populations les plus vulnérables.
Venezuela	2015-2019 2020 <i>(première prolongation)</i>	2021 <i>(deuxième prolongation)</i>	En raison de la pandémie de COVID-19, le plan de développement national n'a pas encore été finalisé, et le processus d'élaboration du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable a été retardé.	Le gouvernement du Venezuela et l'équipe de pays des Nations Unies ont convenu de prolonger le programme en cours d'un an pour permettre la finalisation du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.	Le FNUAP continuera à se concentrer sur les priorités et les résultats identifiés dans le cadre du cycle actuel du programme de pays dans le contexte de la pandémie de COVID-19.